

# Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique  
Loi 1901

## COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAIHP DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

### PRESENTS

Emmanuel CHARTIER-KASTLER - François DANIEL - Claude-François DEGOS - Pierre DESBIEZ - Rozen  
FRANCHET d'ESPEREY - Claude HAMONET - Michel JANIER - Bernard KRON - Jean-Paul MARRE - Sylvie-Athéna  
ROUER-SAPORTA - Patrick SERPEAU

### ABSENTS

Chloé BERTOLUS - Clément BOUCCARA - Jérémie LEFEVRE  
Représentants SCCAHPx2

### EXCUSES

Michel ARSAC - Philippe BRUN - Olivier CHOSIDOW - Philippe DENORMANDIE - Alain HAERTIG - Philippe  
MONGREDIEN - Christophe TRESALLET - Jean VALTY - Richard VILLET  
Représentants SIHP x2

1 - Approbation du **Compte-rendu** de la réunion du Conseil d'Administration du **lundi 13 mai 2019**.

2 - **Compte-rendu de la réunion du groupe de réflexions** sur l'avenir de l'AAIHP qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet  
2019 avec débat.

### L'avenir à court terme est assuré

- par le nombre d'adhérents : 1210 en 2018,
- par des finances saines,
- par des actions de solidarité envers les familles,
- par les actions ciblées sur les jeunes médecins : Bourse et Prix d'Excellence,

Discussion autour de la mission de l'Association : la défense et la promotion de la qualité de la formation, gage  
d'une médecine de qualité.

Pour servir cette mission nous avons les bourses de recherche qu'il faudrait développer. Mais il faudrait  
ajouter des événements à organiser autour de ce thème, ainsi qu'un plan de communication autour des sujets  
médicaux de société (tribunelibre dans les journaux).

Cette communication permettant de se faire connaître et peut être d'obtenir des soutiens financiers.

- par les journaux et l'annuaire de l'Internat.

# Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique  
Loi 1901

**A moyen terme** l'avenir de notre Association est étroitement lié à l'avenir de l'Internat.

Même si de nombreuses inconnues persistent, nous savons d'ors et déjà qu'il existera 3 stades dans l'Internat.

- 1) Le **socle** d'une année avec un aperçu sur la spécialité choisie.
- 2) Approfondissement : on apprend la spécialité choisie avec des simulations. La durée prévue est de 2 ans avec sans doute un an de plus pour les chirurgiens.  
L'interne prépare alors sa thèse et dorénavant, il peut faire des remplacements.
- 3) Perfectionnement.

**Avant, il y avait la PACES** (Première Année du Cycle des Etudes de Santé) ; elle est supprimée et remplacée par un Portail Santé. Il n'y a plus de redoublement. Ceux qui n'auront pas un *satisfecit* pourront partir, s'ils le souhaitent, en faculté de sciences, pour l'obtention d'une licence de santé, avec toujours possibilité de passerelle vers les études de maïeuticien et de chirurgien-dentiste. Chaque année est terminée par un contrôle. Il n'y aura plus de sélection mais une progression régulière avec contrôles.

L'enseignement des sciences fondamentales serait diminué au profit des matières cliniques, où l'on étudierait les rudiments de l'Urgence. Mais le premier geste sur l'humain ne sera plus admis.

**Au cours du deuxième cycle**, les étudiants se préparent à l'exercice de la médecine. Il s'agit d'une véritable professionnalisation ; on constate que l'établissement d'enseignement ressemble plus à une école qu'à une faculté. De plus l'objectif est l'évaluation des connaissances en 5 années et des compétences en 6 années, le tout produisant le futur classement ECN.

**Troisième cycle** : spécialisation, mais les dirigeants et les têtes pensantes de cette réforme ne veulent plus entendre parler des besoins de l'hôpital. Les étudiants en médecine sont des « apprenants », ce ne sont plus des acteurs de l'équipe, qui ne peut plus compter sur les internes.

Par exemples, les contre-visites seront faites par les Patrons, les Chefs de Clinique, les Praticiens Hospitaliers.

L'Interne ne doit plus faire partie de l'équipe en tant qu'acteur mais en tant qu'apprenant.

Au cours du débat, de nombreux membres du Conseil d'Administration expriment leur inquiétude devant l'état d'esprit politico administratif des promoteurs de la réforme.

Sous 10 ans y aura-t-il encore des docteurs en médecine ?

Notre Président, Emmanuel Chartier-Kastler, voudrait connaître l'avis des assureurs.

Claude Degos donne le point de vue du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Pour les délégations de compétence, il faudra s'assurer du niveau de formation et de compétence des infirmières et autres professions.

# Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris



Reconnue d'utilité Publique  
Loi 1901

On constate que les réformateurs des Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche veulent retirer l'Interne du service hospitalier. Ils ne veulent plus qu'il soit la cheville ouvrière du service.

Le Clinicat représentera le début de la carrière universitaire. Le secteur 2 sera supprimé. A l'hôpital on s'acheminera vers la cooptation par des équipes.

La profession médicale est compartimentée par spécialité avec un Conseil National Professionnel (CNP) pour chaque spécialité. Les CNP organiseront tout, y compris l'enseignement, et décideront, notamment, le nombre d'internes par spécialités.

Enfin, beaucoup de propositions sont faites par le Comité Permanent des Médecins Européens qui se réunit trois fois par an.

Les membres du Conseil d'Administration sont très inquiets devant ces nouvelles dispositions.

En conséquence, le Président écrira à la Ministre de la Santé, Madame Agnès Buzyn pour demander un rendez-vous : il s'agirait de demander à notre ancienne collègue (AIHP 1987) de plus amples informations et de lui communiquer nos réflexions.

Bien entendu, les membres du Conseil d'Administration seront informés des réponses de la Ministre.

3 - Lancement des deux Bourses et des deux Prix d'Excellence. Comme en 2019, l'année prochaine nous décernerons deux bourses de 25 000 € et deux prix d'excellence de 1 000 €.

4 - Questions diverses

Bernard Kron doit représenter l'AAIHP à la soirée des *Jeunes Médecins* du 3 octobre 2019.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au lundi 16 décembre à 18h. Suivant la tradition, elle se terminera de façon conviviale au restaurant *Le Bon Coin*.

**Emmanuel CHARTIER KASTLER**  
Président

**Patrick SERPEAU**  
Secrétaire Général